

Comité Jeunesse

Assurer l'accessibilité des activités culturelles, des sports et des loisirs

Le 1^{er} décembre 2025 – La Ville invite les jeunes de 15 à 35 ans à poser leur candidature pour participer à la quatrième cohorte de son comité Jeunesse. Mandatée par le conseil municipal, la cohorte élaborera des recommandations pour assurer l'accessibilité des activités culturelles, des sports et des loisirs.

Un maximum de 30 jeunes seront sélectionnés pour faire partie du comité Jeunesse. Au cours de leur mandat d'un an, ils rencontreront différents spécialistes pour se forger une opinion sur le thème choisi. Pour y arriver, ils participeront à cinq rencontres de travail et prendront part à l'organisation du forum jeunesse Vox qui aura lieu en avril 2026. À cette occasion, ils pourront échanger avec des jeunes de différents horizons et peaufiner leurs recommandations afin qu'elles reflètent les intérêts de la majorité.

Comment poser sa candidature

Pour faire partie du comité Jeunesse, les personnes intéressées doivent remplir le formulaire sur le [site Web municipal](#) d'ici le dimanche 18 janvier 2026. Il est également possible de soumettre sa candidature en communiquant avec le 311 par téléphone ou par courriel (311@v3r.net).

Des recommandations qui laissent leur empreinte depuis 2022

Depuis sa création, le comité Jeunesse montre que la participation des jeunes peut influencer les décisions municipales. Les trois premières cohortes ont proposé 60 recommandations, dont 29 ont été réalisées, 7 sont en cours de mise en œuvre et 3 font l'objet d'analyse. Les recommandations sont accessibles sur la [page Web](#) du comité Jeunesse.